

FORMATION DOCTORALE EN DROIT CANON DU P. GILBERT RASAMIMANANA

Pays : Madagascar

Domaine d'intervention : Formation de prêtres et religieux

Année de réalisation : 2011

Certaines missions oblates, surtout en Afrique et en Asie, connaissent une croissance démographique importante. C'est le cas de Madagascar, où le nombre de nouvelles vocations malgaches tend à croître au fil des années. Pour répondre à ces nouveaux besoins en matière de formation des jeunes, il était nécessaire de former des Oblats locaux qui pourraient ensuite s'intégrer au corps professoral de différentes écoles à travers le pays.

C'est ainsi que le CMO a soutenu la poursuite d'études doctorales en droit canon du P. Gilbert Rasamimanana, de 2008 à 2011, à l'Université Saint-Paul à Ottawa. Au terme de ses trois années d'études, il a été appelé à retourner à Madagascar, où il enseigne maintenant le droit canon au Grand Séminaire de Fianarantsoa.